



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Intermodalité Aménagement Logement
Division Politique des Politiques Territoriales de
l'Aménagement
Affaire suivie par :
Céline LEMASSON
celine.lemasson@developpement-durable.gouv.fr

Nantes, le 10 décembre 2021

Comité régional des professionnels du bâtiment 19 novembre 2021			
Participants :	FFB : Isabelle MOREL CAPEB : Yannick FEVRIER AQC : Emilie ROCH-PAUTET CERC : Pierre-Yves LE FOLL CAUE Vendée : Barbara SALOMON NOVABUILD : Romain MARTEN, Pierre-Yves LEGRAND UNICEM : Emmanuel TORLASCO ADEME : Christophe de SAINT JORES ATLANBOIS : Maxime BAUDRAND ECHOBAT : Maxime DANIAU URCAUE : Romain FONTENEAU DRO : Jérôme BEAUVOIS	BCB TRADICAL : Jean-Marc PELEN, Franck CODET, Elodie AIT KAHMA GAIABATI : Renaud BONNEL DDT44 : Lise VIROULAUD, Romain GAETA DDT49 : Bérénice NERON DDT53 : Bertrand COAT DDT72 : Philippe FOUQUET DDTM 85 : Alexandre LIBEAU DREAL : Manuelle SEIGNEUR, Vincent OTEKPO, Céline LEMASSON et Muriel LABONNE CEREMA : Sylvie LEVEAUX, Hélène BONNEFOY	
Excusés	QUALIBAT : Eric GACOGNE, CAMPUS des Métiers : Nathalie MILLET SOCOTEC : Denis DAGOURY, CROAPL : Gilles CHABENES, FPI : Patrick PAILLOUX, BRGM : Xavier RACHEZ GRETA-CFA 44: Fabrice CHARBONNIER		
Réf chrono :	A21CL071	Rédactrice :	C. LEMASSON

Ordre du jour

1/ Actualités réglementaires.....	1
2/ Point de conjoncture et tour de table.....	1
3/ Label 2EC (Engagement Économie Circulaire).....	2
4/ Parcours ABC (Action Bas Carbone).....	2
5/ La fresque de la construction.....	2
6/ Portrait du béton de chanvre en Pays de la Loire.....	2

M. SEIGNEUR ouvre la séance après en avoir rappelé préalablement l'ordre du jour.

1/ Actualités réglementaires

→ Intervention M. SEIGNEUR, DREAL(cf : diaporama)

À la présentation des résultats du fonds friche, M Baudrand (Fibois) s'interroge sur les liens qui peuvent exister avec l'outil Cartofriche du CEREMA. Les sites répertoriés sur Cartofriche sont-ils contactés pour une incitation à candidater à l'AAP ?

S Leveaux (CEREMA) précise que Cartofriche est un outil qui vise à sensibiliser les collectivités sur la présence de friches sur leur territoire dans l'objectif de faire émerger des projets. En complément le Cerema développe une action d'accompagnement des collectivités sur le plan technique et des démarches réglementaires pour faire émerger des projets de type reconversion de friches, il s'agit d'Urban Vitaliz accessible sur internet. Une 100aine de collectivités locales ont été accompagnées dans ce cadre en 2021 et le dispositif devrait être amplifié en 2022.

Y Février (CAPEB) demande des précisions sur les critères d'éligibilité au dispositif de construction durable. M Seigneur précise que pour l'année 2022, le Gouvernement a souhaité faire évoluer le dispositif d'aide automatique mis en place en 2021 pour les permis délivrés de septembre 2020 à août 2021 vers un dispositif de contractualisation recentré sur les territoires tendus afin de soutenir davantage les territoires où les besoins en logement sont accrus et où la dynamique de relance est à renforcer, en ciblant des projets de construction économes en foncier. Le contrat fixe, pour chacune des communes signataires, les objectifs de production de logements en cohérence avec les objectifs inscrits au programme local de l'habitat (PLH). À défaut de PLH ou d'objectifs consensuels fixés dans un projet de PLH, les besoins en logement sont estimés en tenant compte d'un taux de renouvellement de 1% du parc existant.

2/ Point de conjoncture et tour de table

→ *Intervention P.Y. LEFOLL, CERC(cf : diaporama)*

Y Février (CAPEB) confirme qu'il y a des difficultés d'approvisionnement et de hausse des prix et que le frein majeur est celui du recrutement de la main d'œuvre. Il faut trouver les bons leviers à actionner, notamment la fidélisation du personnel. Plusieurs défis sont à venir avec des enjeux environnementaux. À ce titre le temps supplémentaire accordé pour la mise en place de la filière REP Bâtiment est une bonne chose. Cela donnera plus de temps aux entreprises pour s'adapter.

La CAPEB se félicite d'une belle édition 2021 d'Artibat avec près de 40 000 visiteurs.

Pour I Morel (FFB) les enjeux et freins soulignés par la CAPEB sont partagés. Les nouveautés réglementaires (AGEC et RE2020 notamment) forment l'essentiel de l'actualité. Sur le volet des ressources humaines, la mise en place d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) peut être un levier pour fidéliser les équipes.

E Roch-Pautet (AQC) interroge le risque sur la qualité de la construction que peuvent faire peser les pénuries de matériaux. À titre d'exemple l'AQC souligne que si en l'absence des menuiseries, pour ne pas perdre trop de temps, une partie du second œuvre est commencée, cela pourrait être source de désordres à venir dans le bâtiment.

À ce jour les organisations professionnelles n'ont pas été confrontées à cette problématique mais sont prêtes à échanger avec l'AQC sur des démarches de prévention de la sinistralité.

PY Le Foll propose de se faire le relai de cette inquiétude lors du prochain bureau de la CERC qui doit se tenir le 26/11.

3/ Label 2EC (Engagement Économie Circulaire)

→ *Intervention de Hélène BONNEFOY, CEREMA (cf. diaporama)*

I Morel (FFB) interroge l'articulation de cette démarche avec les assistants à maîtrise d'ouvrage « déchet ».

H Bonnefoy précise que ce label apporte la validation de la bonne utilisation des référentiels techniques existants sur le domaine.

I Morel souligne également que de nombreux travaux sont en cours sur la problématique des déchets et du réemploi mais que le besoin d'un référentiel technique sur les conditions de mise en œuvre des éléments issus du réemploi est fort. Un tel référentiel faciliterait l'assurabilité et donc la massification du recours au réemploi.

H Bonnefoy s'accorde sur cette réflexion, elle-même participe au GT de Novabuild, pour autant, en ce qui concerne le label, il ne s'applique pas aux matériaux mais au projet. On n'est pas dans le développement du réemploi.

4/ Parcours ABC (Action Bas Carbone)

→ *Intervention de Romain MARTEN, NOVABUILD (cf. diaporama)*

R Marten (NOVABUILD) termine sa présentation par un appel auprès des partenaires pour devenir « testeur » du parcours ABC.

I Morel trouve un intérêt fort pour croiser ce parcours avec l'outil BâtiCarbone de la FFB. Elle souligne également que la question du périmètre couvert par ces outils est fondamentale si on veut pouvoir comparer les résultats.

PY Legrand (NOVABUILD) précise que le but n'est pas de calculer le bilan carbone du bâtiment, mais d'afficher le nombre de carbone gagné par individu.

J Beauvois (DRO) souligne que la volonté qui a conduit ce projet était de faire un parcours simple pouvant être compris de tous.

5/ La fresque de la construction

→ *Intervention de Renaud BONNEL, GAIA Architectures (cf. diaporama)*

PY Legrand (NOVABUILD) estime que la Fresque est une bonne façon de parler du climat sans être anxiogène. NOVABUILD prévoit d'ailleurs d'organiser au sein de ses instances une fresque de la ville et une fresque de la construction. L'intérêt fort de cet outil est le côté très concret et dans l'action.

Comme pour le parcours ABC, I Morel précise que d'autres outils existent au sein de la FFB et qu'il faut prévoir des temps d'échange sur toute cette matière grise.

À la question de M Labonne (DREAL) sur le coût d'une fresque, R Bonnel répond que celui-ci est adapté à la situation du client et au nombre de participants, suivant qu'il y a du déplacement ou pas. Il faut compter entre 800 et 1500 €. Environ 10 % est reversé à l'association créée à cet effet.

Des adaptations sont en cours avec des données simplifiées pour pouvoir s'adresser au public scolaire (CAP, Brevet professionnel, Bac Pro).

6/ Portrait du béton de chanvre en Pays de la Loire

→ *Intervention de Jean-Marc PELEN, BBC TRADICAL (cf. diaporama)*

C Lemasson (DREAL) fait remonter l'un des freins des maîtres d'ouvrage : la capacité à trouver des acteurs pour concevoir et pour réaliser en béton de chanvre. JM Pellen précise qu'aucune région de France et d'Europe n'a autant de professionnels compétents qu'en Pays de la Loire/Bretagne. Il estime que l'on peut faire face à n'importe quelle demande. Un annuaire des professionnels formés est en cours de réalisation.

M Baudrand s'interroge sur la création d'une nouvelle association alors qu'il y en a déjà Construire en chanvre et Interchanvre pour le volet distribution. JM Pellen précise que cette nouvelle structure sera interrégionale et qu'elle s'ouvrira à toutes les filières du chanvre (construction, cosmétique, plasturgie, alimentation).

I Morell s'interroge sur le classement de ce matériau (inerte ou non dangereux) d'un point de vue déchets et des conditions de sa recyclabilité.

Ce matériau est inerte et des travaux sont en cours pour définir les termes de la recyclabilité.

À la question de M Baudrand sur les mises en œuvre par préfabrication, JM Pellen répond que le dispositif Wall-Up (mur en ossature bois et remplissage en béton de chanvre) est parfaitement duplicable sur le territoire des Pays de la Loire.

Y Février remarque que désormais c'est aux organisations professionnelles de former les artisans pour que les travaux puissent se faire dans le respect des règles professionnelles. La préfabrication peut être un levier intéressant pour les entreprises artisanales, ce n'est plus l'apanage des seuls grands groupes.

Le coût global d'un projet en béton de chanvre reste le plus souvent le même qu'avec des matériaux conventionnels. Le surcoût d'une l'enveloppe très performante en béton de chanvre est rattrapé par les gains sur les équipements (par exemple en supprimant le besoin de climatisation).

M. SEIGNEUR clôt la séance.